La commission formation est une commission du REF dont les membres ont une bonne maîtrise de la réglementation en vigueur et/ou du programme technique de l'examen radioamateur. Ils peuvent aussi être les représentants d'une association radioamateur impliquée dans la formation.

Sa mission essentielle est de faciliter l'accès aux moyens d'apprentissage qui doivent permettre à un candidat individuel ou à un groupe de candidats de se présenter à l'examen radioamateur pour obtenir le certificat d'opérateur avec un maximum de chance de réussite.

Chacun des membres de cette commission est à votre disposition pour vous orienter au mieux dans ce parcours vers l'attribution d'un indicatif qui vous permettra d'accéder pleinement à toutes les activités du monde des radioamateurs.

À bientôt « sur l'air » !

- Dernières nouvelles
- L'examen radioamateur
- Le programme de l'examen
- Les centres d'examens
- Les cours
- Les radio-clubs formateurs
- Les textes officiels
- Autres documents